



1.1

DEC_0009_2025

DÉCISION DU PRÉSIDENT

**SIGNATURE DE LA PROPOSITION FINANCIÈRE DE PROGISEM POUR LA MAINTENANCE
DU LOGICIEL POSEIS POUR LES SERVICES ASSAINISSEMENT ET SPANC ALLANT DU
01/01/2025 AU 31/12/2025.**

Le Président de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle,

VU Vu l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article L.1111-4 du Code de la Commande publique,

VU l'article L.2122-1 du Code de la Commande publique,

VU l'article R. 2122-8 du Code de la Commande publique,

VU la délibération du Conseil communautaire n° 94-2022 en date du 29 septembre 2022 portant délégation au Président en matière de marchés publics,

CONSIDERANT que la maintenance du logiciel Poseis est essentielle au bon fonctionnement du service assainissement.

CONSIDERANT que la maintenance du logiciel Poseis est essentielle au bon fonctionnement du SPANC.

CONSIDERANT que la maintenance ne peut-être qu'assurée par le prestataire ayant fourni et installé le logiciel.

Le Président décide de signer la proposition financière de la société PROGISEM, Aéroparc 2, Immeuble « Le Spex », 3 rue des Cigognes, 67960 ENTZHEIM, d'un montant total de 1771 € HT, soit 2125,20 € TTC, réparti de la manière suivante 1101 € HT, soit 1321,20 € TTC pour le service SPANC et 670 € HT, soit 804 € TTC pour le service environnement, pour la maintenance allant du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Fait à Pont-Audemer, le 21 janvier 2025

Le Président

Francis COUREL





Éditeur de logiciels de métiers

PROGISEM | 03 88 40 35 35 | Aéroport 1 | 5 rue Icare | 67960 ENTZHEIM

Contrat de Maintenance Poseis

Entre les soussignés :

— **PROGISEM**

Société par Actions Simplifiée au capital de 200 000 €, dont le siège social est à Entzheim (67960), Aéroport 1, 5 rue Icare, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Strasbourg, sous le n° 338 112 121, (SIRET 338 112 121 00078) représentée aux fins des présentes par Monsieur Stéphane VAROTTO, agissant en qualité de représentant de VAROFI SAS, Présidente, dûment habilité à l'effet des présentes,

Ci-après désignée "le PRESTATAIRE"

D'une part,

Et

— **Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle**

Dont le siège social se trouve à PONT-AUDEMER (27500), représentée par son président,

Ci-après désignée "le CLIENT"

D'autre part,

Acte :

- Le montant de l'assistance, maintenance du 1er/01 au 31/12/2025 s'élève pour le SPANC à 1 101€HT soit 1 321,20€TTC et pour le service assainissement à 670€HT soit 804€TTC. La facturation interviendra début janvier, terme à échoir.

La maintenance consiste en la correction par télémaintenance des anomalies, notifiées à Progisem, bloquantes ou non bloquantes ;

L'assistance téléphonique ou via Dossiers support (<https://www.progisem.com/mes-demandes-support>), correspond aux besoins relatifs aux difficultés rencontrées lors de l'utilisation du logiciel Poseis.

- Ce contrat est conclu pour une durée maximale de 1 an. Il est non reconductible du fait de l'arrêt du support Progisem au 31/12/2025. Cependant en cours d'année, le client peut à tout moment décider de partir à la concurrence sans risque de poursuite pour rupture de contrat. Dans ce cas, le client ne pourra prétendre à aucun remboursement.

Fait à Entzheim,
Le 15/01/2025

Pour le CLIENT



Pour PROGISEM
Estelle PAREJA



Estelle PAREJA
2025.01.15
10:32:03
+01'00'

Banque pour le règlement :
BANQUE POPULAIRE - IBAN FR 76 1470 7500 0101 2168 5282 440 - BIC CCBPFRPPMTZ.
PROGISEM SAS au capital de 200 000€ - RC Strasbourg B et Siret : 338 112 121 00078 - APE 5829C
Numéro d'identification et intracommunautaire TVA FR 03 338 112 121
Centre de formation agréé auprès du préfet de la Région Grand Est sous le N°42670175067



CC Pont Audemer Val De Risle

Service assainissement

2 Place de Verdun

BP 429

27500 PONT AUDEMER

Entzheim, le 14/10/2024

Devis N°2024100024

Contrats de Maintenance			Total HT	Tva
POSEIS AC - Maintenance, assistance 2025			670,00€	20,00%
Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 (12 mois)				
Sous - total Contrats de Maintenance			670,00€	
			HT	670,00€
			TVA	134,00€
			TTC	804,00€

Assiette	Taux TVA	Montant TVA
670,00€	20,0000%	134,00€

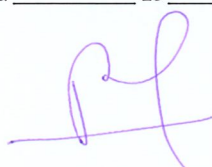
Devis valable 3 mois.

Conditions de facturation :

- Maintenance/assistance/location/abonnement/hébergement : Tarif pour 12 mois - Révisable annuellement SYNTEC REVISE $P=Po(0.15 \cdot 0.85^i/i!)$ tel que M0 = mois d'établissement des prix- Facturation au prorata la 1ère année.

Pour CC Pont Audemer Val De Risle,
Nom et Qualité du signataire:

Fait à _____ Le _____

Pour PROGISEM,
Estelle Pareja**PROGISEM**

Aéroparc 2

Immeuble « Le Spex »

3 rue des Cigognes - 67960 ENTZHEIM
Tél. 03 88 40 35 35 - Fax 03 88 40 01 12

**Communauté de Communes de Pont
Audemer Val de Risle**

S.P.A.N.C.

2 Place de Verdun

BP 429

27500 PONT AUDEMER

Entzheim, le 14/10/2024

Devis N°2024100025

Contrats de Maintenance			Total HT	Tva
POSEIS ANC : Maintenance, assistance 2025			1.101,00€	20,00%
Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 (12 mois)				
Sous - total Contrats de Maintenance			1.101,00€	
			HT	1 101,00€
			TVA	220,20€
			TTC	1 321,20€

Assiette	Taux TVA	Montant TVA
1 101,00€	20,0000%	220,20€

Devis valable 3 mois.

Conditions de facturation :

- Maintenance/assistance/location/abonnement/hébergement : Tarif pour 12 mois - Révisable annuellement SYNTEC REVISE $P = P_0(0.15 \cdot 0.85^i / i!)$ tel que M0 = mois d'établissement des prix- Facturation au prorata la 1ère année.

Pour Communauté de Communes de Pont Audemer Val de Risle,
Nom et Qualité du signataire:

Fait à _____ Le _____

Pour PROGISEM,
Estelle Pareja**PROGISEM**

Aéroparc 2

Immeuble « Le Spex »

3 rue des Cigognes - 67960 ENTZHEIM

Tél. 03 88 40 35 35 - Fax 03 88 40 01 12

